istef

PROGRAMME DE LA FORMATION

BACHELOR RESPONSABLE D'AFFAIRES IMMOBILIÈRES

TITRE RECONNU PAR L'ÉTAT DE NIVEAU 6 (EU)

MÉTIERS VISÉS

- **Responsable de transaction immobilière**
- **Responsable d'agence immobilière**
- **Responsable de clientèle en transaction immobilière**
- **Responsable de vente immobilière**
- **Responsable de clientèle immobilier locatif**
- **Responsable de gestion immobilière locative**
- **Responsable de secteur immobilier locatif en habitat social**
- **Responsable locatif immobilier**
- **Responsable d'affaires en immobilier**
- **Agent immobilier**

DURÉE

- **480 heures réparties sur 12 mois**
- **Rythme de formation permettant de concilier une immersion professionnelle et une formation complète**

RYTHME

- **1,5 jours en formation / 3,5 jours en entreprise par semaine**

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'une certification de niveau 5 : BTS Profession immobilière ou BAC +2 dans les domaines suivants : Gestion / Commercialisation / Comptabilité / Administration / Techniques / BTS ou IUT mais aussi universitaires L2 Droit, Lettres, Psychologie.
- Justifier de 3 années d'expérience dans le domaine de l'immobilier
- Adultes en reconversion professionnelle, titulaires d'un BAC+2 ou 3 ans d'expérience professionnelle

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Cours dispensés en présentiel alternant des apports théoriques et des exercices pratiques
- Accompagnement individuel sur le Mémoire.
- Pour chaque cours, l'alternant et le formateur émargent virtuellement, attestant ainsi de la réalisation de l'action de formation



À LA FIN DE LA FORMATION, VOUS OBTENEZ

- Le titre "Responsable d'Affaires Immobilières" est reconnu par l'Etat niveau 6.
- Le titre est délivré par SUPTERTIAIRE et préparé en partenariat avec le certificateur.
- Le titre a été enregistré le 15/12/2021 par France Compétences sous le n°RNCP 36073 , code diplôme 26X31321 et code NSF 313 (Finances, banque, assurances, immobilier).
- Le titre est accessible par la VAE. Pour toute information, consultez :
 le site vae.gouv.fr et pour la demande de recevabilité
 le site service-public.fr/particuliers/vosdroits/R10282

Il n'existe pas de lien ou de correspondance avec d'autres certifications ou habilitations.
Permet la délivrance des cartes professionnelles T, G et S.

** Sous condition de validation (voir règlement d'examen)*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les aptitudes du responsable immobilier seront de savoir optimiser la gestion et la valorisation d'actifs immobiliers, en intégrant les dimensions juridiques, financières, techniques et environnementales. Ils auront des compétences en négociation, financement, fiscalité, gestion des baux et copropriétés tertiaires, tout en maîtrisant les techniques du bâtiment et les enjeux du développement durable. L'objectif est d'être des experts capables de piloter la rentabilité et la conformité des actifs, en anticipant les évolutions du marché et en répondant aux attentes des investisseurs.

PUBLIC

- Étudiants
- Salariés (reconversion, promotion)
- Demandeurs d'emploi

PRISE EN CHARGE

La formation de l'apprenant est 100% prise en charge par l'OPCO et par un financement de l'entreprise. Le Reste À Charge pour l'entreprise est de 1000€ par an

COMPÉTENCES CLÉS

- Esprit d'analyse et de synthèse
- Vision stratégique et gestion du risque patrimonial
- Aisance relationnelle et négociation
- Gestion du stress et adaptabilité
- Leadership et prise de décision

LES MOYENS TECHNIQUES

Possibilité de déjeuner sur place ou dans l'environnement proche

Ecrans connectés

Suite Office 365

Wifi

Accessible en fonction des aménagements possibles de l'établissement

APPRÉCIATIONS DES RÉSULTATS

- Contrôles continus (épreuves écrites et orales) et examens en fin d'année.
- Lors du parcours pédagogique, l'alternant élabore un mémoire à soutenir devant un jury de professionnels.

VOTRE PROGRAMME

SÉMINAIRE D'INTÉGRATION :

- Team Building

BLOC 1 - CONSEILLER ET ACCOMPAGNER UN CLIENT DANS SON PROJET IMMOBILIER

- Transaction - estimation
- Droit
- Financement
- Expertise immobilière
- Fiscalité
- Evaluation bloc 1

BLOC 2 - ASSURER LA GESTION LOCATIVE D'UN PORTEFEUILLE DE BIENS IMMOBILIERS

- Gestion locative
- Stratégie d'actifs immobiliers
- Évaluation bloc 2

BLOC 3 - ASSURER LA GESTION FINANCIÈRE ET TECHNIQUE D'UN IMMEUBLE

- Copropriété
- Comptabilité immobilière
- Gestion technique et développement durable
- Assurance
- Évaluation bloc 3

BLOC 4 - COORDONNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DE L'AGENCE

- Anglais
- Management et stratégie RH
- RSE
- Entrepreneuriat
- Évaluation bloc 4

LIVRABLES

- Mémoire professionnel écrit
- Soutenance du mémoire



Le programme est également découpé en blocs de compétences.
Chaque bloc peut être réalisé et validé de façon autonome et indépendante.